INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cette SICAV. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cette SICAV et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

UNI-GLOBAL - EQUITIES EUROPE classe AA-EUR (LU1705548763), un compartiment de UNI-GLOBAL.
Lemanik Asset Management S.A. est la Société de Gestion (la « Société de Gestion ») de la SICAV.

Objectifs et politique d'investissement

Objectifs

Le compartiment offre la possibilité de participer aux opportunités offertes par le marché des actions européennes. L'objectif du compartiment est de construire un portefeuille qui présente le meilleur rapport entre le risque estimé et la rentabilité espérée. Le compartiment est investi selon une approche active qui consiste à choisir un portefeuille qui offre le risque estimé optimal compte tenu de l'univers considéré.

Politique d'investissement

Le compartiment investit principalement dans les catégories suivantes d'instruments : Actions européennes libellées en EUR ou dans une autre devise.

Le compartiment peut détenir des produits dérivés afin de couvrir le risque de change et/ou dans un but d'optimisation de la gestion des investissements.

Les sociétés acquises sont cotées, ont leur siège ou effectuent une part importante de leur activité dans un État membre de l'Union européenne (y compris le Royaume-Uni), en Suisse, en Islande ou en Norvège et soumises à l'impôt sur les sociétés ou à un impôt équivalent.

Le compartiment est actif et géré sans référence à un indice de référence. Le Gestionnaire d'investissement a un pouvoir discrétionnaire sur la composition de son portefeuille sous réserve de cet objectif et de la politique d'investissement.

Le compartiment a pour but de promouvoir des caractéristiques environnementales et sociales en investissant dans des actifs présents sur l'ensemble de la chaine de valeur et, notamment :

- qui contribuent à réduire l'intensité des gaz à effet de serre, et
- dont la note selon les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (note ESG), établie par le Gestionnaire d'investissement, est élevée ou en progression.

Le Gestionnaire d'investissement applique de manière contraignante et en continu une méthodologie d'intégration des critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) et de gestion du risque afin de déterminer l'éligibilité des entreprises à l'investissement dans le compartiment afin d'orienter le portefeuille vers les actifs présentant les meilleures notes ESG et de réduire l'exposition aux actifs présentant les moins bonnes notes ESG.

La classe d'actions est exprimée en EUR.

L'investisseur a le droit de demander le rachat de ses actions. Les opérations de rachats ont lieu à chaque jour ouvrable complet au Luxembourg et chaque jour ouvrable complet à la Bourse de Londres. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que, dans des circonstances exceptionnelles, la possibilité pour l'investisseur d'obtenir le rachat de ses actions peut être limitée ou suspendue.

Il s'agit d'actions de capitalisation. Les revenus et gains en capital sont réinvestis.

Recommandation

Ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport endéans 6 années.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible ← → **Risque plus élevé**

Rendement potentiellement plus faible — **Rendement potentiellement plus élevé**

1	2	3	4	**5**	6	7

Que représente cet indicateur synthétique ?

- Les actions de la classe AA-EUR sont classées dans la catégorie 5, car la valeur de l'action peut évoluer moyennement ou fortement et par conséquent le risque de perte et l'opportunité de gain peuvent être modérés à élevés.
- La catégorie de risque a été calculée en utilisant les données historiques et simulées et pourrait ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement de la classe d'actions est susceptible d'évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus basse ne correspond pas à un investissement sans risque.
- Le remboursement de l'investissement initial n'est pas garanti.

Quels risques importants ne sont pas adéquatement pris en considération par l'indicateur synthétique ?

- Risque de crédit: le compartiment peut investir une partie importante de ses actifs en obligations. Leurs émetteurs peuvent devenir insolvables et par conséquent leurs obligations peuvent partiellement ou entièrement perdre leur valeur.
- Risque de liquidité: le compartiment peut investir une partie importante de ses actifs dans d'autres fonds. Il prend alors le risque d'une suspension des rachats et donc d'impacter la liquidité de ses actifs.
- Risque de contrepartie : L'insolvabilité de tout établissement fournissant des services tels que la garde d'actifs ou l'intervention à titre de contrepartie à des dérivés ou autres instruments peut exposer le compartiment à des pertes financières. Par exemple, la garde d'actifs, notamment à l'étranger, peut comporter un risque de perte découlant de la possibilité que le dépositaire ou le sous-dépositaire devienne insolvable, manque à ses obligations de diligence ou adopte un comportement abusif.
- Risque opérationnel : Des defaillances ou retards dans les processus opérationnels peuvent nuire à la performance du fonds.
- Risque dérivé : Les valeurs dérivées peuvent augmenter et diminuer dans une proportion plus importante que les titres et les titres de créance. Les pertes peuvent être supérieures à l'investissement initial. Le risque est minimisé en détenant une sélection diversifiée d'investissements non dérivés.
- L'investisseur devra également prendre en considération d'autres facteurs de risque liés à sa situation personnelle et circonstances particulières actuelles et futures.

Où trouver plus d'informations au sujet des risques du compartiment ?

Des informations supplémentaires concernant les risques d'un investissement dans le compartiment sont indiquées dans la section correspondante du prospectus de la SICAV disponible au siège social du SICAV et sur le site internet **www.unigestion.com** .

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	4,00%
Frais de sortie	0,00%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par la SICAV sur une année	
Frais courants	1,88%
Frais prélevés par la SICAV dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation de la SICAV, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Les frais d'entrée et de sortie présentés correspondent au pourcentage maximal pouvant être déduit des capitaux engagés par l'investisseur dans la SICAV. Généralement, l'investisseur ne paie aucun frais d'entrée. Ces frais sont uniquement appliqués pour la distribution. Dans tous les cas, aucun frais de sortie n'est appliqué. L'investisseur pourra obtenir auprès de son conseiller ou de son intermédiaire financier la communication du montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

L'échange (ou conversion) d'une partie ou de la totalité des actions en actions d'un autre compartiment ou d'une autre classe d'actions est gratuit.

Les frais courants se rapportent aux frais d'une année entière et ont été calculés au 31 décembre 2021. Les frais courants peuvent varier d'un exercice à l'autre.

Le chiffre des frais courants exclut :

- les frais de transactions, sauf les frais liés à l'achat et la vente de fonds cibles.

Pour obtenir de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter la rubrique intitulée "Frais à charge de la société" du prospectus de la SICAV, qui est disponible au siège social de cette dernière ainsi que sur **www.unigestion.com** .

Performances passées

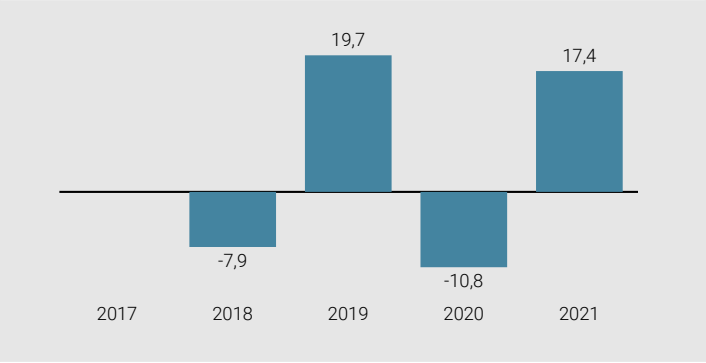

Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Tous les coûts et commissions ont été pris en compte à l'exclusion des frais d'entrée et de sortie.

La performance passée a été calculée en EUR.

Le compartiment a été lancé le 4 mai 2004.

La classe d'actions a été lancée le 6 novembre 2017.

Informations pratiques

Dépositaire

J.P. Morgan SE, Luxembourg Branch

Informations supplémentaires et disponibilité des prix

Des informations supplémentaires sur la SICAV, une copie de son prospectus, son dernier rapport annuel et semestriel et les derniers prix des actions du compartiment peuvent être obtenus gratuitement auprès du siège de la SICAV ou sur **www.unigestion.com** .

Le prospectus, le dernier rapport annuel et semestriel de la SICAV sont disponibles en anglais. La SICAV pourra vous renseigner sur d'éventuelles autres langues dans lesquelles ces documents sont disponibles.

Responsabilité

La responsabilité de Lemanik Asset Management S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Fiscalité

La SICAV est soumise à la législation fiscale du Luxembourg. La résidence de l'investisseur pourrait avoir une incidence sur sa situation fiscale personnelle.

Politique de rémunération

Un exemplaire papier de la politique de rémunération actualisée de la Société de gestion, y compris, notamment, une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés et l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages, est disponible gratuitement sur demande. Une description détaillée de cette politique est également disponible à l'adresse http://lux.lemanikgroup.com/corporate#policies-remuneration.

Informations spécifiques

Le compartiment UNI-GLOBAL - EQUITIES EUROPE peut émettre aussi d'autres classes d'actions.

Des informations sur d'éventuelles autres classes d'actions commercialisées dans votre pays sont disponibles auprès du siège de la SICAV.

Ce document d'informations clés pour l'investisseur décrit un compartiment de UNI-GLOBAL qui peut être composé de plusieurs compartiments. Le prospectus et les rapports annuels et semestriels sont établis pour l'ensemble de la SICAV.

Les actifs et les passifs d'un compartiment sont ségrégués en vertu de dispositions légales de sorte que les engagements d'un compartiment n'affectent pas les autres compartiments.

L'investisseur a le droit d'échanger les actions qu'il détient dans un compartiment contre des actions du même compartiment ou d'un autre compartiment. Les informations sur les modalités de souscription, de rachat et de conversion sont renseignées dans le prospectus de la SICAV.

Cette SICAV et Lemanik Asset Management S.A. sont agréés au Luxembourg et réglementés par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 18 février 2022.